

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19/11/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 02/12/2019

**Délibération n° D-2019-413**

**Autorisation de Programme /Crédit de Paiement Port Boinot -  
Ajustements**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

**Secrétaire de séance :** Madame Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

**Excusés :**

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

**Direction des Finances**

**Autorisation de Programme /Crédit de Paiement Port Boinot - Ajustements**

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération D-2015-447 en date du 18 décembre 2015 portant création de l'AP/CP Port-Boinot ;

Vu les délibérations D-2017-98 en date du 3 avril 2017, D-2018-169 en date du 4 juin 2018 et la D-2019-217 en date du 17 juin 2019 portant ajustement de l'Autorisation de Programme /Crédit de Paiement (AP/CP) Port-Boinot ;

Le site Port-Boinot, idéalement placé, augure d'une vision dynamique du processus de renouvellement urbain au service du développement économique et touristique de l'ensemble du territoire.

A la faveur d'une emprise foncière importante, la mutation de ce site majeur, recèle un fort potentiel de reconquête urbaine, de mise en valeur paysagère.

Dans ce contexte, une AP/CP pour le suivi financier de l'opération sur le site Port-Boinot a été mise en place recouvrant :

- les démolitions préalables à la phase de requalification du site ;
- la reconquête du site qui s'effectue dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre urbaine architecturale et paysagère, désormais engagé, comprenant l'aménagement des espaces publics et paysagers du site (20 000 m<sup>2</sup>) et la réhabilitation de deux patrimoines, le séchoir et les hangars, permettant l'installation de phases pré-figuratives.

Depuis 2017, l'autorisation de programme a évolué avec un élargissement de son périmètre intégrant des travaux d'aménagement et de réhabilitation de la Maison Patronale et de la Fabrique.

A la suite de la réalisation d'un jardin permettant l'implantation d'animations culturelles en 2017, les démolitions se sont terminées en 2018. Les premiers aménagements des espaces publics ont été réalisés ainsi que des études pour la Maison Patronale et la Fabrique.

Au cours des années 2017 et 2018, le projet s'est affiné en termes de contenu. Ainsi, des travaux complémentaires ont été validés (isolation des hangars, désamiantage, lots techniques de rafraîchissement, reprise de maçonnerie, remplacement du garde-corps du bief, vidéo protection, etc.), impactant, dans le même temps la maîtrise d'œuvre.

En 2019, certains travaux ont vu leur contenu évoluer, on retiendra notamment des modifications d'aménagements du Pont Main, et une évolution sur la charpente métallique entre autres choses. Il convient également de prendre en compte les révisions de prix liées aux avenants de marchés.

L'ajustement du projet a donc pour conséquence une adaptation de l'autorisation de programme avec l'augmentation du volume global des dépenses d'un montant de 364 666,67 € HT soit 437 600,00 € TTC et de celles des recettes pour un montant de 142 437,50 € HT soit 170 925,00 € TTC.

Prévue pour une durée de 7 ans, cette autorisation de programme portera désormais sur un montant

global de 14 418 833,33 € HT, soit 17 302 600,00 € TTC, en dépenses et de 3 819 679,17 € HT, soit 4 583 615,00 € TTC, en recettes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'évolution de l'autorisation de programme « Port-Boinot » ;
- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

TYPE D'AP	AP DE PLAN		Crédits de paiement (en € TTC)						
	En € HT	En € TTC	CA 2016	CA 2017	CA 2018	2019	2020	2021	2022
<b>DEPENSES</b>	<b>14 418 833,33</b>	<b>17 302 600,00</b>	<b>710 588,43</b>	<b>501 852,87</b>	<b>1 429 965,55</b>	<b>8 279 072,00</b>	<b>3 615 000,00</b>	<b>1 097 664,24</b>	<b>1 668 456,91</b>
Bâtiments et espaces publics	12 033 333,33	14 440 000,00	710 588,43	501 852,87	1 356 894,46	8 108 000,00	3 415 000,00	47 664,24	300 000,00
Etude modes de gestion	63 000,00	75 600,00			24 528,00	51 072,00			
Fabrique et Maison Patronale	2 322 500,00	2 787 000,00		0,00	48 543,09	120 000,00	200 000,00	1 050 000,00	1 368 456,91
<b>RECETTES</b>	<b>3 819 679,17</b>	<b>4 583 615,00</b>	<b>0,00</b>	<b>738 707,00</b>	<b>449 000,00</b>	<b>1 632 507,00</b>	<b>1 763 401,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Bâtiments et espaces publics	3 819 679,17	4 583 615,00	0,00	738 707,00	449 000,00	1 632 507,00	1 763 401,00	0,00	0,00

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 36  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 9

Le Maire de Niort

Signé

**Jérôme BALOGE**